

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES
 Composant le Conseil : 35
 En exercice : 35
 Présents : 29
 Représentés : 6
 Pour : 26
 Contre : 8
 Abstentions : 1

OBJET : Budget 2024 Ville - Décision Modificative n°2

L'An deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le six décembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, BULLETT Anne, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, CONSTANT Pierre-Henri, LE ROUZES Estéban, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, MERLIER Thérèse, GAGNARD Françoise, SOMMIER Jean-Yves, MERGY Gilles, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, Conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

Mme REIGADA	pouvoir à	Mme GALANTE-GUILLEMINOT
Mme RADAORISOA	pouvoir à	M. VASTEL
Mme KEFIFA	pouvoir à	Mme ANTONUCCI
M. KATHOLA	pouvoir à	Mme BROBECKER
Mme GOUJA	pouvoir à	Mme LE FUR
Mme KARAJANI	pouvoir à	Mme LECUYER

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Mme MERLIER Thérèse est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DEL240404_7 du Conseil municipal du 04 avril 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024 ;

Vu la délibération n°DEL240926_5 du Conseil municipal du 26 septembre 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville de Fontenay-aux-Roses pour l'exercice 2024 ;

Vu le rapport définitif de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de Vallée Sud-Grand Paris pour 2024 ;

Vu la modification apportée à cinq AP/CP délibérée lors du présent Conseil municipal ;

Vu le budget communal,

Le Rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville de Fontenay-aux-Roses pour l'exercice 2024 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	BP + DM1 2024	DM2	TOTAL 2024
011	Charges à caractère général	9 101 294,36		9 101 294,36
012	Charges de personnel	23 303 430,00		23 303 430,00
014	Atténuation des produits	415 000,00		415 000,00
65	Autres charges de gestion courante	9 582 893,02	150 000,00	9 732 893,02
	Total dépenses de gestion	42 402 617,38	150 000,00	42 552 617,38
66	Charges financières	724 630,00		724 630,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00
	Total dépenses réelles de fonctionnement	43 152 247,38	150 000,00	43 302 247,38
042	Dotations aux amortissements	1 823 600,00		1 823 600,00
023	Virement en section d'investissement	3 437 180,48	- 150 000,00	3 287 180,48
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 260 780,48	- 150 000,00	5 110 780,48
	Dépenses totales de fonctionnement	48 413 027,86	-	48 413 027,86
	D002 - Déficit de fonctionnement reporté	-	-	-
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	48 413 027,86	-	48 413 027,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	BP + DM1 2024	DM2	TOTAL
013	Atténuation des charges	360 000,00		360 000,00
70	Produits des services, domaines et ventes	3 958 913,50		3 958 913,50
73	Impôts et taxes	33 742 490,00		33 742 490,00
74	Dotations et participations	7 019 139,00		7 019 139,00
75	Autres produits de gestion courante	930 000,00		930 000,00
	Total recettes de gestion	46 010 542,50		46 010 542,50
76	Produits financiers	1 200,00		1 200,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	46 011 742,50		46 011 742,50
042	Ordre entre sections	550 000,00		550 000,00
043	Ordre au sein de la section	-		-
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	550 000,00		550 000,00
	Recettes totales de fonctionnement	46 561 742,50		46 561 742,50
	R002 - Excédent de fonctionnement	1 851 285,36		1 851 285,36
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	48 413 027,86		48 413 027,86

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2024 + RAR + DM1	DM2	TOTAL
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	375 423,10		375 423,10
204	Subventions d'équipement versées	-	1 200,00	1 200,00
21	Immobilisations corporelles	5 542 913,44		5 542 913,44
23	Immobilisations en cours	855 761,12	- 16 329,55	839 431,57
	Total des opérations d'équipement	3 295 665,14	- 224 929,18	3 070 735,96
	Total dépenses d'équipement	10 069 762,80	- 240 058,73	9 829 704,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	341 592,88		341 592,88
16	Emprunts et dettes assimilées	2 117 894,29		2 117 894,29
26	Participations et créances rattachées à des participations	975 000,00		975 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00
45411	Travaux effectués d'office pour compte de tiers	57,97		57,97
45811	Opérations d'investissement sous mandat	134 720,00		134 720,00
	Total dépenses réelles d'investissement	13 644 027,94	- 240 058,73	13 403 969,21
040	Ordre entre section	550 000,00		550 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00	-	750 000,00
	Dépenses totales d'investissement	14 394 027,94	- 240 058,73	14 153 969,21
	D001 - Déficit d'investissement reporté	562 892,47	-	562 892,47
	Total des dépenses d'investissement cumulées	14 956 920,41	- 240 058,73	14 716 861,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2024 + RAR + DM1	DM2	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 008 134,36	- 90 058,73	1 918 075,63
23	Immobilisations en cours	-	-	-
Total recettes d'équipement		2 008 134,36	- 90 058,73	1 918 075,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (yc 1068)	5 596 645,69		5 596 645,69
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00		1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00		10 000,00
26	Participations et créances rattachées	218 597,00		218 597,00
024	Produits des cessions	220 000,00		220 000,00
454121	Trav aux effectués d'office pour compte de tiers	81 170,00		81 170,00
45412	Trav aux effectués d'office pour compte de tiers	40 000,00		40 000,00
4552	Opérations d'investissement sur EPLE	321 592,88		321 592,88
Total recettes réelles		9 496 139,93	- 90 058,73	9 406 081,20
040	Ordre entre section	1 823 600,00		1 823 600,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00		200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 437 180,48	- 150 000,00	3 287 180,48
Total recettes d'ordre d'investissement		5 460 780,48	- 150 000,00	5 310 780,48
Recettes totales d'investissement		14 956 920,41	- 240 058,73	14 716 861,68
R001 - Excédent d'investissement reporté		-	-	-
Total des recettes d'investissement cumulées		14 956 920,41	- 240 058,73	14 716 861,68

Article 2 : dit que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautill BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire



Laurent ASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le :
Publication/Affichage le :
Pour le Maire par délégation
La Directrice du pôle Vie Citoyenne et Assemblées